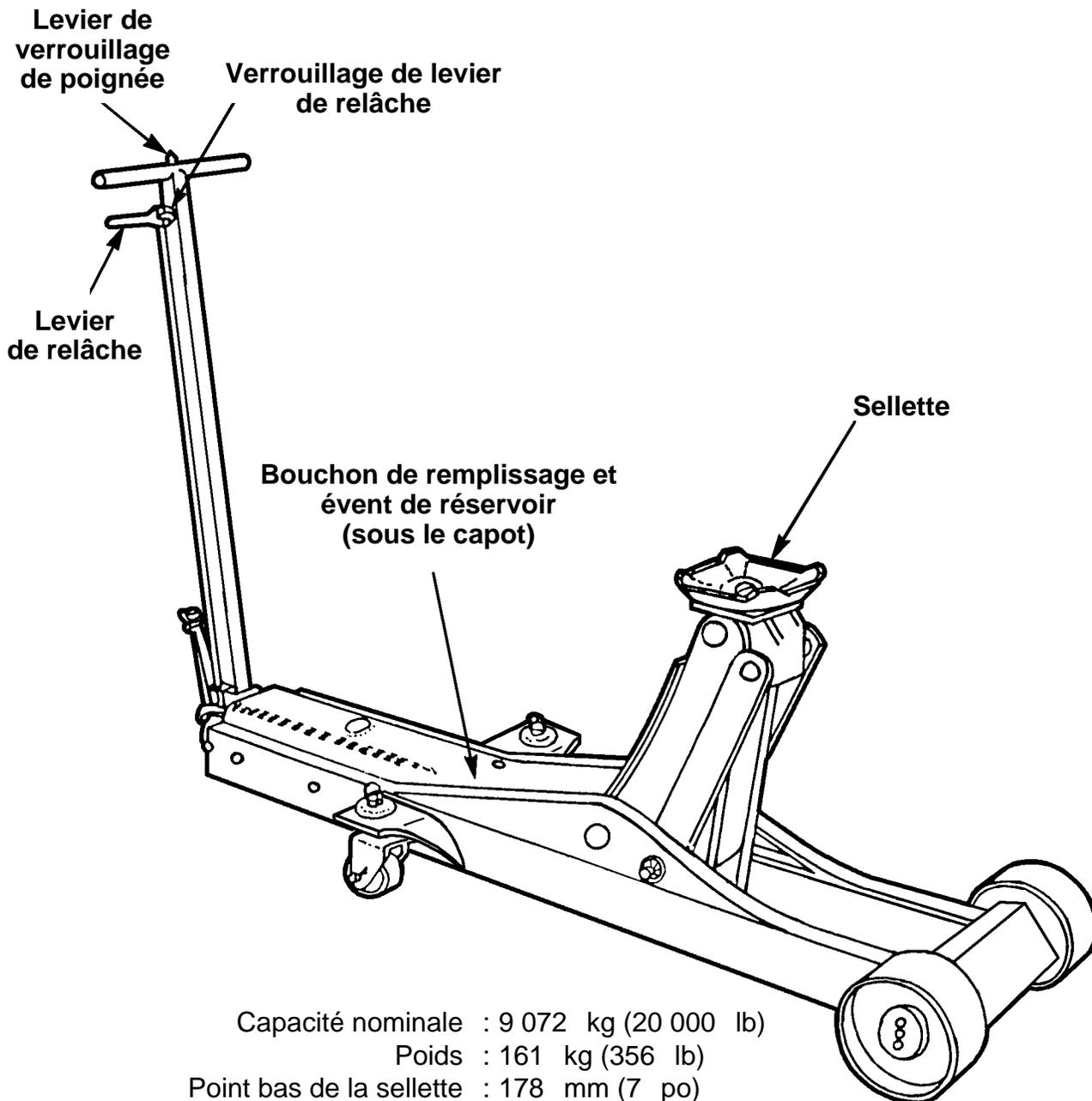


## Cric roulant hydraulique

Capacité maximale de 9,1 tonnes (10 tonnes courtes)

Utilisation : Conçu pour soulever une grande gamme de véhicules à moteur.

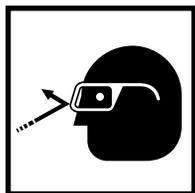


Capacité nominale : 9 072 kg (20 000 lb)  
Poids : 161 kg (356 lb)  
Point bas de la sellette : 178 mm (7 po)  
Point haut de la sellette : 648 mm (25-1/2 po)  
Longueur totale du bâti : 1 676 mm (66 po)  
Longueur de la poignée : 1016 mm (40 po)

## Directives de sécurité



**! Prudence – Pour éviter les risques de blessures et de dommages de l'équipement, il faut**



- Lire, comprendre et suivre toutes les instructions, y compris le code de sécurité ASME PALD Part 10 pour les crics.
- Avant d'utiliser le cric pour soulever un véhicule, consulter le manuel d'entretien du véhicule pour déterminer les endroits de levage recommandés du châssis du véhicule.
- Porter des lunettes de sécurité conformes à ANSI Z87.1 et OSHA.
- Inspecter le cric avant chaque utilisation. Ne pas utiliser le cric s'il est endommagé ou en mauvais état. Corriger tout problème rencontré, tel que carter fissuré ou endommagé ; usure excessive, déformation ou autre dommage ; fuite de liquide hydraulique ; tige de piston rayée ou endommagée ; boulonnerie desserrée ; équipement modifié.



- Une charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du cric.
- Utiliser le cric uniquement sur une surface dure et de niveau.
- Utiliser le cric uniquement pour soulever. Il faut rester à l'écart de la charge soulevée. Mettre des chandelles sous les essieux avant de travailler sur le véhicule.
- Centrer la charge sur la sellette du cric. Une charge décentrée peut endommager les joints et causer la défaillance du cric. Soulever uniquement une charge immobile.

- Ne pas utiliser de blocs ni de rallonges entre la sellette et la charge à soulever.
- Ne pas modifier le cric ni utiliser des adaptateurs à moins qu'ils ne soient approuvés ou fournis par OTC.
- Abaisser le cric lentement et avec précaution tout en observant la position de la sellette.
- Utiliser uniquement du fluide hydraulique (MIL-F-17111 ou équivalent). L'utilisation d'alcool, de fluide de frein hydraulique ou d'huile de boîte de vitesses peut endommager les joints et causer une défaillance du cric.

**Ce guide ne peut pas couvrir toutes les possibilités, la sécurité doit donc être la priorité principale de chaque tâche.**

## Montage

1. Basculer le cric sur le côté et desserrer les écrous de garniture. Les écrous de garniture se trouvent de chaque côté du vérin, où la tige polie s'allonge. Les deux écrous de garniture doivent être suffisamment serrés pour empêcher les fuites d'huile, mais suffisamment desserrés pour permettre à la pédale et au bras de levage de se déplacer librement.
2. Mettre le cric en position normale.
3. Faire un essai du cric. Pour cela, pomper la pédale jusqu'au levage complet du bras. À ce point, la pédale doit devenir très dure. Si ce n'est pas le cas, il y a de l'air dans le cric ou le niveau de fluide est bas. Consulter les instructions d'*Appoint de fluide hydraulique*.

## Utilisation

1. Mettre le cric sous le véhicule, sous un des points de levage du châssis recommandés par le constructeur. Pour déplacer le cric, presser le levier de verrouillage de la poignée jusqu'à ce que la tige de verrouillage s'engage à une des deux positions de la poignée et pivoter le cric sur ses roulettes arrière.
2. Pomper la pédale pour lever la sellette au point de contact.
3. Vérifier la mise en position du cric. La charge doit être centrée sur la sellette du cric. **Important** – Il faut éviter les obstructions des roues, telles que gravillons, outils ou joints de dilatation irréguliers.
4. Pomper la poignée pour finir de soulever le véhicule. Ne pas essayer de lever le cric au-delà de sa butée.
5. Mettre en place des chandelles approuvées, sous le véhicule, à des points qui fournissent un support stable. Abaisser le véhicule sur les chandelles avant de commencer à travailler sur le véhicule.
6. Pour abaisser la charge, tirer doucement sur le levier de relâche.

## Appoint de fluide hydraulique

Si le niveau d'huile est bas, il peut y avoir de l'air emprisonné dans le cric et la course de la poignée n'est pas complète. La procédure suivante permet de faire la purge du système.

1. Mettre le cric hors service et le placer sur une surface horizontale.
2. Abaisser complètement le bras de levage.
3. Enlever le bouchon de remplissage et nettoyer les environs du trou de remplissage. Ceci aide à éviter la contamination du système hydraulique.
4. Ajouter du fluide hydraulique de haute qualité, équivalent à la norme MIL-F-17111, jusqu'à ce que le niveau d'huile arrive de 6 à 10 mm (1/4 à 3/8 po) en dessous du trou de remplissage. L'huile doit couvrir la tige du piston.
5. Remettre en place le bouchon de remplissage d'huile. Nettoyer toute huile renversée.
6. Lever la sellette et l'abaisser ensuite tout en appuyant sur la pédale. Ceci purge tout l'air du système (l'excès d'huile peut sortir par le trou d'évent).
7. Vérifier que le cric fonctionne correctement. Si la sellette ne monte pas à la hauteur correcte, répéter les étapes 2 à 6, en ajoutant 60 ml (2 fl.oz) d'huile. Si cela ne résout pas le problème, appeler le service d'assistance technique d'OTC.

## Entretien préventif

**Important - La saleté est la plus grande cause de défaillance des appareils hydrauliques.** Il faut maintenir le cric roulant propre et bien lubrifié pour éviter l'entrée de matières étrangères dans le système. Avant utilisation, il faut nettoyer le cric s'il a été exposé à de la pluie, de la neige, du sable ou de la poussière abrasive.

1. Ranger le cric dans un endroit bien protégé où il n'est pas exposé aux vapeurs corrosives, la poussière abrasive ou tout autre élément nocif.
2. Au moins une fois par mois, lubrifier les pièces mobiles.
3. Une fois par mois, graisser le cric avec de la graisse pour roulements de bonne qualité.
4. Maintenir propres et lisibles les autocollants d'avertissement et d'instructions. Utiliser de l'eau savonneuse pour nettoyer les surfaces externes du cric.
5. Remplacer l'huile du réservoir au moins une fois par an.
6. Inspecter le cric avant chaque utilisation. Corriger quand un des problèmes suivants est rencontré.
  - a. Carter fissurés ou endommagé
  - b. Usure excessive, déformation ou autre dommage
  - c. Fuite de fluide hydraulique
  - d. Tige de piston rayée ou endommagée
  - e. Quincaillerie desserrée
  - f. Équipement modifié

## Guide de dépannage

Les procédures de réparation doivent être exécutées dans un environnement sans poussière, par des personnes qualifiées qui connaissent cet équipement. **PRUDENCE – Toute intervention d'inspection, entretien ou réparation doit être faite quand le cric est hors service (pas de charge).**

Problème	Cause	Solution
<b>La charge n'est pas soulevée</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Niveau d'huile trop bas.</li> <li>2. Levier de relâche ouvert.</li> <li>3. Surcharge du cric.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consulter la section <u>Appoint de fluide hydraulique</u>.</li> <li>2. Fermer le levier de relâche.</li> <li>3. Utiliser de l'équipement d'une capacité suffisante pour la tâche..</li> </ol>
<b>La charge descend</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le bouton de détente n'est pas fermé.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tourner le bouton de détente dans le sens des aiguilles d'une montre pour le fermer correctement.</li> </ol>
<b>Fuite du réservoir</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bouchon de remplissage d'huile desserré.</li> <li>2. Réservoir trop plein.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Serrer le bouchon de remplissage d'huile.</li> <li>2. Vider une petite quantité d'huile du réservoir.</li> </ol>
<b>Course incomplète de la pompe</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Air dans le cric.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Purger l'air du système. Faire l'appoint du cric conformément à la section <u>Appoint de fluide hydraulique</u>.</li> </ol>

Le centre de réparation de systèmes hydrauliques agréé offre un jet de joint (n° 314412).

Feuille 2 de 2

Date de publication Rév C. 02-7-31